

REGARDS

SERVICES DE RENSEIGNEMENT

« Faites-vous oublier »

Entretien : Luc Caregari

Gérald Arboit est spécialiste de l'histoire du renseignement et s'intéresse entre autres à celle des services luxembourgeois.

woxx : *A partir de quand le renseignement s'est-il développé ?*

Gérald Arboit : Un pays ne peut pas vivre sans renseignement. En Europe, le renseignement, avec des structures dédiées, s'est développé à partir de la fin du 19^e siècle. Mais ce renseignement-là s'est constitué contre une menace particulière. Les Français l'ont fait surtout après la grande claque de 1870 contre l'Allemagne - ils voulaient connaître leur capacité militaire, leur vie politique intérieure, les dissensions et les moyens de pouvoir influencer sur un parti précis par exemple, afin de le faire monter pour contrecarrer le pouvoir.

Donc, déjà à l'origine, les services avaient des desseins manipulateurs.

Ce n'est pas qu'il y avait des desseins manipulateurs ! Mais chaque Etat doit défendre ses intérêts de la meilleure façon. Donc, si on peut mettre de la discorde chez l'ennemi, ça peut aider. On a tendance à y voir un élément très militaire et lié à la guerre, alors qu'en fait l'influence c'est quelque chose qui est utilisé dans la vie courante.

Pas de lien donc avec la diplomatie secrète qui existait bien auparavant ?

La diplomatie secrète n'est pas un truc retors. La diplomatie, c'est la manière d'accréditer un diplomate auprès d'un gouvernement ami - vu qu'on n'a des relations qu'avec des amis. Cette relation, elle est forcément publique, vu qu'en général, un gouvernement a beaucoup d'amis. Mais parfois, on a envie d'avoir des relations bilatérales, donc pas publiques. Donc on envoie des agents, qu'on peut qualifier d'agents en mission secrète, vu qu'elle n'est pas destinée à être connue des autres diplomates accrédités auprès du gouvernement avec qui on est en train de traiter. Et après, on a une troisième catégorie, celle des agences secrètes, qui sont gérées par des agents secrets, que l'on va envoyer dans un pays ami avec lequel on peut avoir des relations cachées, mais qui seront envoyés auprès de l'opposition. Ou tout simplement, on va envoyer des agents, et c'est une grande tradition des services, pour pouvoir mener une action contre un autre pays. On a donc là la gradation de la diplomatie dite secrète.

Les services de renseignement ont donc une autre origine que la diplomatie dite secrète ?

Celle-ci n'a rien à voir avec les services qui se développent après 1870 contre une menace. Les Français comme les Britanniques contre l'Allemagne, les Russes ont eux dès le milieu du 19^e siècle installé à Paris l'Okhrana, qui était destinée à sur-



Originaire d'Audun-le-Tiche, Gérard Arboit est docteur habilité en en histoire des relations internationales contemporaines, et directeur de recherches au « Centre français de recherches sur le renseignement » (CF2R), où il s'occupe de l'histoire du renseignement. Auteur d'une dizaine de livres - notamment d'« Au coeur des services secrets » - il travaille aussi sur l'histoire du renseignement au grand-duché.



PHOTOS : ©CHRISTIAN MOSAR

veiller les opposants aux tsars. Mais dès 1890, ils vont développer, grâce aux conseils français, un service de renseignement sur l'Allemagne. Et les Allemands, entre 1909 et 1910, vont installer un service de renseignement à la fois tourné contre la France et la Russie. C'est l'acception classique du service de renseignement. Après 1914, le renseignement est à l'oeuvre pendant la Première Guerre mondiale et est médiatisé à travers des publications sur des héros secrets. Il y a donc de la publicité pour le renseignement, ce qui va motiver beaucoup de pays à se lancer dans la création de leur structure de renseignement. Les Belges commencent dès 1910, leur renseignement militaire commence en 1915 - cependant ils ne se structurent pas face à une menace, mais dans l'urgence. Le grand-duché, à cette époque, n'avait pas encore besoin d'un service de renseignement, vu son statut de pays neutre.

Ce besoin, ne s'est-il pas manifesté avant 1960 et la naissance du Srel ?

Si, à cause du grand boom industriel qui a surtout eu lieu au sud du pays, le Luxembourg doit faire face à un nouveau type de population. Une population étrangère qui va arriver avec ses bagages de l'extérieur dans ses bagages. Les Italiens qui se divisent entre fascistes et antifascistes par exemple. S'y ajoute l'internationalisme communiste qui va structurer la population du sud

du grand-duché et qui va aussi être un facteur de déstabilisation pour le gouvernement à Luxembourg. Et là on est dans une espèce de dichotomie entre un gouvernement bourgeois, surtout doté de points de soutien qui se trouvent dans le monde rural et pas dans le milieu industriel, et le monde industriel, celui des patrons, qui devient un opposant politique. Pour le dire ainsi : le gouvernement est noir, les patrons sont bleus et les ouvriers sont rouges. Donc, le gouvernement estime qu'il faut mettre de l'ordre au Sud. Sa force de police urbaine et sa gendarmerie rurale ne suffisent pas, parce que chaque entité policière est séparée des autres et que la force publique n'a pas assez d'effectifs pour faire la synthèse de tout ce qui se passe. A partir de 1909, une brigade criminelle va être créée sur le modèle français. Cette brigade va un peu changer d'esprit quand on va envoyer deux stagiaires dans les brigades mobiles - une police spécialisée qui a accès aux derniers moyens techniques en criminologie, à ne pas confondre avec les polices spéciales - en France. L'un des deux, le brigadier-chef d'Esch-sur-Alzette, Jacques Koenig, deviendra le premier criminologue luxembourgeois. Par la suite, la gendarmerie veut créer une brigade mobile, mais la Première Guerre mondiale l'en empêche. Dans l'immédiat après-guerre, on avait d'autres soucis, donc il fallait attendre encore quelques années avant la création d'une brigade de la sûreté publique.

Mais on n'est pas encore dans un service de renseignement, on est dans un service modernisé aussi bien au niveau de la technologie, que de la circulation de l'information.

« Le Luxembourg n'avait pas besoin de créer un service de renseignement en particulier, puisqu'il n'avait pas une action extérieure énorme. »

Ils dépendent de quelle autorité ?

De la gendarmerie : la brigade est une unité au sein de la gendarmerie. Avec comme différence qu'elle va pouvoir travailler en civil. Mais il faut garder à l'esprit qu'on est dans un petit pays, donc que les effectifs sont limités - la brigade en 1914 c'est deux personnes, en 1930 elle passe à douze. Ce qui fait que la brigade de la sûreté publique n'est en fait qu'un organe d'analyse de l'information. Même si elle peut mener ses propres enquêtes, elle reçoit également les copies de tous les rapports de la gendarmerie. Et ces éléments-là alimentent le fichier. Le fichier que toute structure de police a à sa disposition - il n'y a donc rien de caché. Le fait d'avoir un fichier est à l'époque un gage de modernité - les moyens de documentation et de classement se développent dans

l'immédiat après-guerre. Seulement arrive, en 1937, un autre problème extérieur dans ce petit pays de cocagne qu'est le grand-duché. Cette fois, ça ne vient pas des gamins turbulents du Sud, mais plutôt des moustachus de l'autre côté de la Moselle. Et donc là, on va créer un service de contre-espionnage, mais toujours à l'échelle du pays. Donc : un maréchal des logis va s'occuper des questions allemandes au sein de la brigade de la sûreté publique, comme il y en a un qui s'occupe des questions communistes - même si cela ne les empêche d'être épaulés par un ou deux de leurs collègues. Le grand-duché aurait pu en rester là, car on est dans le développement normal d'un service de renseignement : on se développe face à une menace et à une nature de menace. Le Luxembourg n'avait pas besoin de plus, ce n'était pas un pays irrédentiste, il n'avait pas non plus des visées annexionnistes. D'une certaine façon on est sur un modèle européen : les Belges et les Hollandais ont fait la même chose.

Le renseignement, va-t-il changer de nature après la Seconde Guerre mondiale ?

Oui, car le grand-duché décide d'en finir avec sa neutralité et de prendre des engagements internationaux : d'abord par le pacte de Bruxelles et ensuite en adhérant à l'Otan - qui sont des alliances politico-militaires. Et le Luxembourg, étant un partenaire loyal

THEMA

en termes de relations internationales est obligé - pour pouvoir respecter ses engagements - de créer un service de renseignement. Ce qui est fait en 1960. Seulement, le Luxembourg n'avait pas besoin de créer un service de renseignement en particulier, puisqu'il n'avait pas une action extérieure énorme. Donc, on va retirer à la Sûreté les éléments constitutifs d'un service de renseignement et on ne va lui laisser que ce qui relève de la police judiciaire. La police des étrangers passe du parquet au Srel, puisqu'il travaillait forcément sur les étrangers : il surveillait les communistes. Le contre-espionnage et le renseignement militaire vont passer au Srel. Donc, en fait, on crée le service avec des petits bouts qu'on prend à gauche et à droite. On est dans quelque chose de presque factice. Et puis avec la première réforme de l'armée de 1952, on crée un deuxième bureau, dédié au renseignement - toujours sur le modèle en vigueur à l'international. Après la guerre et la création de l'armée régulière luxembourgeoise, l'Etat décide, l'un dans l'autre, de se doter d'un état-major qui comprend les fameux trois bureaux - un pour la logistique, deux pour le renseignement et trois pour les opérations. Sauf qu'au début au Luxembourg, il n'y a personne pour le deuxième bureau. Car vu que ses voisins disposent tous de ces infrastructures, il y a assez de renseignement pour l'armée luxembourgeoise pour travailler.

« Tous les services européens se retrouvent à la même enseigne : les politiques se méfient de leurs services, mais en même temps ils aiment bien que leurs services soient là. »

Pourquoi alors le créer ?

A cause de normes de l'Otan. A un moment, on a dû signifier au Luxembourg que s'il ne créait pas ce deuxième bureau, il ne respecterait pas les accords avec l'Otan. Donc, en 1952, le Luxembourg se plie et crée le bureau avec un gendarme au début, qui sera rejoint par deux ou trois collègues. Et c'est ce bureau qui, en 1960, va servir d'embryon au Srel. On va y intégrer des gens qui viennent de différents ministères, soit par volontariat, soit parce qu'ils ont une spécialité - ce qui a conduit à des conflits administratifs. Et donc, ils vont se pencher sur les tâches de l'ancienne Sûreté, comme les menaces inté-



rieures, la surveillance des communistes, des néonazis, comme toutes les menaces d'ingérence extérieures possibles.

Y avait-il des particularités au Srel ?

S'ils ont développé une particularité - presque vingt ou trente ans avant que cela ne devienne une réalité pour les autres pays - à savoir le renseignement de sécurité, c'est que cela répond à la demande du personnel politique. Mais finalement, tous les services européens se retrouvent à la même enseigne : les politiques se méfient de leurs services, mais en même temps ils aiment bien que leurs services soient là. C'est « Je t'aime, moi non plus ». Cela perturbe énormément les services, qui sont composés de fonctionnaires finalement. Et qui n'aiment pas entendre qu'on leur dise : « Faites-vous oublier. » C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à Mitterrand, quand le patron de la DST (Direction de la surveillance du territoire) est venu le voir.

C'est ce qui s'est passé avec Juncker et le Srel au grand-duché ?

Pas qu'avec Juncker : Santer était dans la même disposition d'esprit, Gaston Thorn est même allé demander à l'Otan s'il pouvait supprimer le Srel. Et l'Otan a répondu : « Soit vous le gardez, soit vous quittez l'alliance. »

C'est-à-dire que quand Juncker disait ne pas s'intéresser au Srel, il était crédible ?

Je veux bien le croire, même si je n'ai pas, en tant qu'étranger, à me prononcer sur la vie politique d'un Etat. Mais en même temps, c'est quelque chose qui est très commun aux hommes politiques, il suffit de regarder le bal des hypocrites autour de l'affaire Snowden : ils y sont tous allés en disant

que ce n'est pas bon de nous écouter alors que chacun le savait, que chacun en profitait et que chacun avait ses propres structures pour le faire. Il est clair que le grand-duché est peut-être le seul pays à ne pas avoir les structures pour faire ce que les Allemands, les Français, les Russes, les Chinois ou les Anglais font.

Donc ce n'est pas seulement la NSA, mais tous les services qui pratiquent ces écoutes ?

On est sortis de la guerre froide en se disant que nous étions des alliés - mais de circonstance. D'ailleurs, les services français ont provoqué deux fois des crises avec les Américains, parce qu'ils essayaient de les espionner. Mais c'est humain, et on ne peut pas l'empêcher. Ca a été la même chose avec le feu : le premier homme qui savait le faire s'est forcément fait piquer son idée. De toute façon, l'espionnage n'est qu'une partie du renseignement. C'est le moyen d'obtention de l'information, celle-ci va ensuite être recoupée et nourrie d'autres informations - c'est là que commence le renseignement.

Pensez-vous qu'un contrôle parlementaire des services de renseignement peut être efficace ?

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que le contrôle parlementaire porte un deuxième regard politique sur le service, qui n'est pas celui du gouvernement uniquement, et qui conduit le gouvernement à se comporter de façon « normale » avec son service et à ne pas lui demander de faire des choses qui soient illégales - à l'intérieur du pays. Qu'il se comporte de manière illégale en Allemagne ou ailleurs, c'est normal, puisqu'il vient faire du renseignement sur un objet étranger et donc forcément, il viole la loi sur la protection des données

dans ce pays. Mais ça, tous les services le font, c'est pour ça qu'on les a créés. Le contrôle parlementaire, donc, amène une pacification. Et les services de renseignement partout dans le monde sont demandeurs du contrôle parlementaire. Parce qu'il ne faut pas voir dans les services de renseignement des officines barbouzardes, mais des administrations un peu plus spéciales que la Poste par exemple.

Un autre volet de vos recherches a été le Stay Behind au Luxembourg, sur lequel vous avez publié une note exhaustive. Quelles ont été les spécificités luxembourgeoises de ce programme ?

C'est d'ailleurs la seule note que les journalistes ont trouvée, mais que la justice n'a, elle, absolument pas trouvée. Mais c'est peut-être aussi parce que je ne raconte pas des choses aussi palpitantes qu'un Daniele Ganser par exemple. Le Stay Behind luxembourgeois, comme toutes les autres branches, a été créé dans le service de renseignement. C'est normal, puisque c'était lui qui était chargé de l'action discrète. Là où la chose diffère, en tout cas pour l'historien, c'est qu'il n'y a pas d'archives sur les accords bilatéraux qui, en 1947, ont amené le Luxembourg à participer à la riposte face au bloc de l'Est initiée par les Anglais. Cependant ce n'est pas un problème de transparence, mais d'archives.

Est-ce que pour vous la piste Stay Behind évoquée dans le procès Bommeleer est crédible ?

Non. Et c'est encore une fois dû aux dimensions du pays et de son programme Stay Behind à la même taille. Si on regarde les papiers dans la presse, on sait qu'en 1990 il y avait une bonne douzaine d'agents. Je ne pense pas qu'ils étaient capables de faire ce genre de choses. De toute façon, il y a suffisamment de clients pour ça. Au début de l'enquête, il y avait cinq pistes et seules deux ont été retenues - les extrêmes politiques, voire les paysans, n'ont pas été inquiétés. Mais attention, je ne dis pas que ce sont ces gens-là. Moi, ma position, et je suis content que pas mal de gens la partagent, c'est que c'est un problème interne à la gendarmerie. Après, c'est à la justice de faire son affaire, mais je ne crois pas, même si la justice sera rendue, qu'on saura toute la vérité sur l'affaire.